

CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ère} CLASSE

ETABLISSEMENT D'UN TABLEAU NUMÉRIQUE

SESSION 2014

mercredi 12 mars 2014

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : une heure / coefficient 3

Établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis au candidat.

CONSIGNES : A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifiez avant de commencer que **votre sujet comprend 2 pages, y compris celle-ci.**
- Complétez vos nom, prénom et signature sur la copie. Rabattez l'angle et collez-le.
- Il ne vous sera remis qu'**un seul exemplaire du sujet.**
- Les calculatrices autorisées sont celles non programmables ou programmables alphanumériques, ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'une imprimante.
- **ATTENTION ! AUCUN NOM OU SIGNE DISTINCTIF (signature, paraphe, n° de candidat...) ne doit apparaître sur votre copie.**
- **SEUL L'USAGE D'UN STYLO A ENCRE BLEUE OU NOIRE EST AUTORISÉ.** L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou surligner, de même que l'utilisation d'un surligneur sera considérée comme un signe distinctif.
- **Les feuilles de brouillon ne doivent pas être jointes aux copies. Elles ne seront pas corrigées.**
- **Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.**

SUJET

Vous devez présenter vos résultats exclusivement sous forme d'un seul tableau numérique.
Ce tableau doit être réalisé au stylo soit noir, soit bleu.

Présentation : 6,5 points
Calcul : 13,5 points

Dans la ville de X, marquée par des disparités sociodémographiques, les résultats du 1^{er} tour d'une élection dans laquelle sont en présence 8 listes, ont permis d'analyser le taux d'abstention et le pourcentage des bulletins blancs ou nuls, en fonction des bureaux de vote :

- Le nombre total d'inscrits est de 9 640.
- Le taux d'abstention global est de 35 %.
- Le nombre total de suffrages exprimés est de 6 042.
- Le dépouillement des voix s'est déroulé dans 5 bureaux.

On précise : Nombre d'inscrits – nombre d'abstentions = nombre de votants
Nombre de votants – nombre de bulletins blancs ou nuls = nombre de suffrages exprimés

Bureau 1

Dans ce bureau, il y a eu 1 734 inscrits et 715 abstentions donc 1 019 votants.
Il y a eu 48 bulletins blancs ou nuls donc 971 suffrages exprimés.

Bureau 2

Les nombres respectifs des inscrits, des votants et des suffrages exprimés sont respectivement proportionnels à 25, 18, 17 avec un nombre d'inscrits égal à 2 475.

Bureau 3

Le nombre d'inscrits est les 7/6 du nombre d'inscrits du bureau 1.

Bureau 4

Le nombre de votants, soit 1 350, est supérieur de 8 % au nombre de votants du bureau 5.

Bureau 5

Le nombre de bulletins blancs ou nuls est les 2/3 de celui du bureau 4.
Pour les 2 bureaux (4 et 5) réunis, il y a eu 45 bulletins blancs ou nuls.
Le nombre d'inscrits est inférieur de 120 au nombre d'inscrits du bureau 4.

Établir un tableau numérique faisant apparaître pour chacun des cinq bureaux et pour l'ensemble de la ville :

- le nombre d'inscrits, le nombre d'abstentions, le nombre de votants, le nombre de bulletins blancs ou nuls, le nombre de suffrages exprimés.
- le taux d'abstention c'est-à-dire le pourcentage des abstentions par rapport aux inscrits.
- le pourcentage des bulletins blancs ou nuls par rapport aux votants.

Remarque : les pourcentages seront arrondis au centième le plus proche.